

GIR

2012 T3 Rapport trimestriel des votes enregistrés

| | |
|----------------------|-----------------------------------|
| Intervalle | De 2012-07-01 à 2012-09-30 |
| Publié | 2012-10-16 |
| Nom du client | RR Université du Québec |
| Politique | Politique RR Université du Québec |



| | | | |
|--------------------------------------|---|----------------------|-------------------------|
| Entreprise | OmniVision Technologies Inc. (OVTI) | | |
| CUSIP | 682128103 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-27 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-30 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0301/1.2 | RRUQ - CS McKee | 35200 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Joseph Jeng. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dwight Steffensen. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | |
|---------------------|--|
| Proposeur(s) | Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. |
|---------------------|--|

| | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Recommandation du CA | Conseil d'administration | Résumé de la proposition |
| Vote enregistré | Pour | Explication |
| Statut de vote | Contre | |
| | Vote enregistré | |

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Nexen Inc. (NXY) | | |
| CUSIP | 65334H102 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-20 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-16 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0200/3.1 | RRUQ - Foyston, Gordon + Payne | 256434 |
| | 12-0201/2.1 | RRUQ - Letko Brosseau | 415375 |

Propositions(s)

Acquisition

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le 23 juillet 2012, Nexen Inc. et CNOOC Limited ont trouvé un accord afin que CNOOC puisse acquérir Nexen, pour un montant de 15,1 milliards de dollars canadiens. La transaction permettra à CNOOC de se rapprocher des réserves canadiennes en sables bitumineux et des activités de Nexen dans l'Ouest canadien, dans le golfe du Mexique, en mer du Nord, en Afrique et au Moyen-Orient. Si la transaction est approuvée par le gouvernement canadien et les actionnaires de Nexen, cette dernière deviendra une filiale de CNOOC, ce qui ouvrira des débouchés sur le marché chinois. Les détenteurs d'actions ordinaires de Nexen recevront, pour chaque action détenue, 27,5 dollars américains sans intérêt. Les détenteurs d'actions privilégiées recevront 26 dollars canadiens par action. Le conseil d'administration a rendu unanimement un avis favorable par rapport à cette transaction. Les conseillers financiers de Nexen, Goldman Sachs Canada Inc. et RBC Dominion Securities Inc., estiment également que les termes de la transaction sont justes et équitables. En cas de rejet de la transaction par les actionnaires de Nexen, l'entreprise devra verser des frais de rupture d'un montant de 425 millions de dollars américains, soit 2,81 % du montant total de la transaction. Il est attendu que tous les administrateurs de Nexen quittent leurs fonctions. Actuellement, les administrateurs et les dirigeants de l'entreprise contrôlent 833 791 actions ordinaires et 26 600 actions privilégiées. Les administrateurs détiennent aussi 726 143 actions différées dont la contrepartie serait de 19,79 millions de dollars canadiens en cas de réussite de la transaction. Ajoutons que les dirigeants de l'entreprise détiennent 3 025 854 options, 155 194 droits à la plus-value des actions et 504 162 actions restreintes, ayant respectivement pour contrepartie 17,01 millions, 746 000 et 13,74 millions de dollars canadiens. Ces montants seront versés en cas de réussite de la transaction. Les indemnités de départ des administrateurs et des dirigeants ayant ce type d'accord avec Nexen s'élèvent à un total de 51 298 852 dollars |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

canadiens, payables en numéraire. La composition du futur conseil d'administration demeure inconnue. Ces faiblesses en matière de gouvernance ne justifient pas un vote contre la transaction en raison des enjeux relatifs à cette proposition. Le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis des gestionnaires de portefeuille a été sollicité. Ces derniers, Andrew Bolton de Letko Brosseau, Lucy Lima de Foytson, Gordon & Payne ont été contactés le 6 septembre 2012. Lucy Lima a émis une recommandation favorable à la proposition. Andrew Bolton n'a émis aucune recommandation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



| | | | |
|-------------------------------|---|----------------------|-------------------------|
| Entreprise | GLV Inc. (GLV) | | |
| CUSIP | 37989R206/ 37989R107 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-20 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-16 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0202/1.1 | RRUQ - Montrusco | 22260 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurent Verreault. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Barbeau. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Chantal Bélanger. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. En effet, la rémunération comprend des options d'achat d'actions. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--|--|--|
| Proposeur(s) | | | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude Boivin. |
|---------------------|--|--|--|

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------------|---|--|
| Recommandation du CA | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. En effet, des options d'achat d'actions sont comprises dans la rémunération. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc A. Courtois. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sylvie Lalonde. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé une rémunération qui n'est pas divulguée de façon suffisamment détaillée. En effet, les options d'achat d'actions sont comprises dans la rémunération. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Landreville. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de Colabor Group Ins et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Normand Morin. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de Montréal Port Authority et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Seccareccia. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. |
| Vote enregistré | Abstention | | Il siège à plus de cinq conseils d'administration au total. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Verreault. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Mediagrif Interactive Technologies Inc. (MDF) | | |
| CUSIP | 58445U104 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-18 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-25 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0202/1.1 | RRUQ - Montrusco | 69654 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Les candidats ne sont pas tous indépendants selon la politique. Le chef de la direction est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. La liste de candidats proposée est inacceptable puisque la candidature d'au moins une des personnes proposées ne répond pas aux exigences de la politique. Dans ce contexte, la politique exige en effet qu'on s'oppose à l'ensemble des candidats. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de tous les candidats a été enregistrée, car le vote individuel n'est pas disponible. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP et ses honoraires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Empire Company Ltd (EMP.A) | | |
| CUSIP | 291843407 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-13 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-23 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0200/3.1 | RRUQ - Foyston, Gordon + Payne | 23056 |

Propositions(s)

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Tera Semicon Co. Ltd (123100) | | |
| CUSIP | Y8587V108 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-07 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-08 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 15841 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : I Byeong II. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | ASML Holding NV (ASML) | | |
| CUSIP | N07059178 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-07 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-19 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 21556 |

Propositions(s)

Émission d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Augmentation du capital

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la création d'une nouvelle catégorie d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la création d'une nouvelle catégorie d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'augmentation proposée est limitée à un niveau acceptable qui empêche la dilution excessive de la position |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

actuelle des actionnaires. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Augmentation du capital

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver les modifications apportées à une catégorie d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration d'augmenter la valeur unitaire des actions de catégorie A. Cette augmentation sera d'au moins 5,97 euros et d'au plus 12 euros. Aucune information n'est divulguée quant à l'impact de cette proposition sur la dilution des actions. Cependant, l'effet dilutif potentiel de cette proposition sera évité à la suite de l'approbation des propositions suivantes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Annulation et réduction du capital

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la réduction du capital. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la réduction de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette proposition vient limiter les effets potentiellement négatifs de la hausse de la valeur des actions de classe A. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Consolidation d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la consolidation d'actions |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la consolidation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La consolidation n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Annulation et réduction du capital

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'abolition d'une catégorie d'actions ordinaires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions a généralement un effet relatif, qui engendre une amélioration du bénéfice par action d'une société. L'entreprise ne spécifie pas le nombre d'actions à annuler. L'annulation d'actions servira à éliminer une classe d'actions, ce qui aura pour effet de simplifier la structure qui sous-tend les droits des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Toute autre affaire

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| | Vote enregistré | | |

Statut de vote

Émission d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Émission d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Intertape Polymer Group Inc. (ITP) | | |
| CUSIP | 460919103 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-06 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-03 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0201/2.1 | RRUQ - Letko Brosseau | 152850 |

Propositions(s)

Régime d'options d'achat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver les options d'achat d'actions non attribuées. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. De plus, le régime d'options d'achat d'actions comprend une clause de réapprovisionnement automatique des options. Ce type de clause entraîne une dilution annuelle automatique et tend à être fortement dilutif. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Régime d'options d'achat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'octroi de 875 000 options d'achat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Régime d'options d'achat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de modifier le régime d'options d'achat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est proposé d'augmenter l'échéance et la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Or, ces options arrivent à échéance après dix ans pour le chef de la direction et après six ans pour les autres bénéficiaires. La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Compagnie Financiere Richemont SA (CFR) | | |
| CUSIP | H25662158 | | |
| Date d'assemblée | 2012-09-05 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-31 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 22689 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,55 CHF par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Décharge de responsabilités

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johann Rupert. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Franco Cogni. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lord Douro. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yves-André Istel. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Lepeu. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement un dirigeant ou salarié de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ruggero Magnoni. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| | Contre | | |

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de Nomura International PLC et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Josua Malherbe. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de VenFin Limited et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederick Mostert. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement un dirigeant ou salarié de l'entreprise. Il siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Murray. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Il est président du conseil de Glencore International PLC. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Dominique Perrin. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Pour | | Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guillaume Pictet. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statut de vote

Il est président du conseil de Pury Pictet Turrettini & Cie SA et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Norbert Platt. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Quasha. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il est président du conseil de Breaan Murray Garrett & Co et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Ramos. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Elle est chef de la direction de Absa Group Limited et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Renwick of Clifton. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il est président du conseil JPMorgan Europe et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dominique Rochat. |
| | Pour | Explication | |

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de RBS Coutts Bank Limited et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Rupert. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement un dirigeant ou salarié de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Saage. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement un dirigeant ou salarié de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jürgen Schrempp. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de Katlcho Capital GmbH et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martha Wikstrom. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. Elle est actuellement une dirigeante ou salariée de l'entreprise. Elle est présidente du conseil de Harrys of London Limited et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|---------------------|----------------------------------|---|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers. |
|---------------------|----------------------------------|---|--|

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s) Conseil
d'administration

**Résumé de la
proposition**

Proposition afin de traiter toute autre affaire.

**Recommandation
du CA** Abstention

Explication

Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Evs Broadcast Equipment SA (EVS) | | |
| CUSIP | B3883A119 | | |
| Date d'assemblée | 2012-08-31 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-17 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 5118 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Johannes Janssen. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Émission d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'émission de bonds pour achats d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette émission de bonds pour achats d'actions est encadrée autant au niveau de la quantité que d'un point de vue temporelle. De plus, elles ne sont pas émises à un cours inférieur à celui du marché au moment de l'émission et auront les mêmes droits que les actions existantes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rémunération des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la rémunération de Johannes Jansen. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Toute autre affaire

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Stagecoach Group PLC (SGC) | | |
| CUSIP | G8403M209 | | |
| Date d'assemblée | 2012-08-24 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-22 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 146403 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir le rapport des administrateurs, le rapport annuel et le rapport du vérificateur. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 5,40 pence par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ewan Brown. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat, |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann Gloag. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. Elle est la co-fondatrice de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Griffiths. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helen Mahy. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George Mathewson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Souter. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

de la direction de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Garry Watts. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Phil White. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Will Whitehorn. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Honoraires des vérificateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Contributions financières

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | <p>Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.</p> <p>La proposition demande de permettre à la compagnie le versement de contributions financières à hauteur de 50 000 GBP. Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.</p> |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | <p>Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.</p> <p>Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres représente 66 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré.</p> |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | <p>Proposition afin de limiter les droits de préemption.</p> <p>Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.</p> |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | <p>Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.</p> <p>Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Le rachat représente 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.</p> |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | <p>Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.</p> <p>Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.</p> |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | EasyJet PLC (EZJ) | | |
| CUSIP | G2915P107 | | |
| Date d'assemblée | 2012-08-13 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-08-11 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 140104 |

Propositions(s)

Proposition d'actionnaire : Conseil d'administration

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | EasyGroup Holdings Limited | Résumé de la proposition | Proposition d'actionnaire afin de retirer Michael Rake à titre de administrateur et président du conseil. |
| Recommandation du CA | Contre | Explication | Comme le souligne le proposeur EasyGroup holdings Limited, Monsieur Michael Rake, actuel président du conseil d'administration d'EasyJet PLC, siège à plus de trois conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Depuis 2008, Michael Rake occupe la place de Vice-président du conseil d'administration et président du comité de vérification de la banque Barclays PLC, période coïncidant avec l'affaire du LIBOR qui entache actuellement la réputation de l'institution financière. La position de Monsieur Michael Rake comme président du conseil et administrateur du conseil d'administration de la compagnie est source de risques de réputation tels que la dégradation de l'image de marque de la compagnie. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | CAE Inc. (CAE) | | |
| CUSIP | 124765108 | | |
| Date d'assemblée | 2012-08-09 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle et extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-06-11 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0201/2.1 | RRUQ - Letko Brosseau | 109600 |
| | 12-0202/1.1 | RRUQ - Montrusco | 121820 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lynton R. Wilson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux comités de mise en candidature, rémunération et gouvernance. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Parent. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian E. Barents. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--|--|--|
| Proposeur(s) | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John A. (Ian) Craig. | | |
|---------------------|--|--|--|

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------------|---|---|
| Recommandation du CA | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : H. Garfield Emerson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux comités de vérification, mise en candidature et gouvernance. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Fortier. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Gagné. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James F. Hankinson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège sur l'ensemble des comités. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|----------------------------------|---|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randolph (Randy) Jayne II. |
|---------------------|----------------------------------|---|--|

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux comités de mise candidature et gouvernance. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Lacroix. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John P. Manley. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter J. Schoemaker. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katharine B. Stevenson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Elle est présidente du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lawrence N. Stevenson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Régime de droits des actionnaires

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le régime satisfait à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|-------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Campbell Brothers Ltd (CPB) | | |
| CUSIP | Q20240109 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-31 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-26 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 6653 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Bruce Brown. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ray Hill. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Grant Murdoch. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | |
|---------------------|---|
| Proposeur(s) | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Mulcahy. |
|---------------------|---|

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------------|---|---|
| Recommandation du CA | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rémunération des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs non-dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Régime de rémunération à base d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions pour Greg Kilmister dans le cadre du régime incitatif à long terme. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de modifier le nom de l'entreprise. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Le conseil d'administration propose de modifier le nom de la compagnie de Campbell Brothers Limited à ALS Limited. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Réorganisation de l'entreprise

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la réorganisation le fractionnement des actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le fractionnement de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La proposition vise à remplacer chaque action ordinaire en circulation par 5 nouvelles actions de la même catégorie, multipliant ainsi le nombre d'actions en circulation. Le fractionnement n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Saputo Inc. (SAP) | | |
| CUSIP | 802912105 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-31 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-06-15 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0202/1.1 | RRUQ - Montrusco | 48697 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Emanuele (Lino) Saputo. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo, Jr. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est chef de la direction de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lucien Bouchard. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

qui ne respecte pas les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Bourgie. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry E. Demone. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est chef de la direction d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank A. Dottori. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony M. Fata. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annalisa King. |
| | Pour | Explication | |

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Meti.

Recommandation du CA Pour **Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Caterina Monticciolo.

Recommandation du CA Pour **Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré Abstention**Statut de vote** Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Saputo.

Recommandation du CA Pour **Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. Elle a un lien de parenté direct avec un administrateur relié et siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré Abstention**Statut de vote** Vote enregistré

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche et ses honoraires.

Recommandation du CA Pour **Explication**

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré Abstention**Statut de vote** Vote enregistré



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Snam Rete Gas SPA (SRG) | | |
| CUSIP | T8578L107 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-30 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-19 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 224011 |

Propositions(s)

Annulation et réduction du capital

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions ordinaires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La circulaire n'est pas disponible. L'entreprise a été contactée, mais elle n'a pas donné suite à la demande d'information. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | TalkTalk Telecom Group PLC (TALK) | | |
| CUSIP | G8668X106 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-27 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-25 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 142047 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6,40 pences par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Dunstone. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat |
| Vote enregistré | Contre | | |
| | Vote enregistré | | |

Statut de vote

n'est pas indépendant selon l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dido Harding. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est chef de la direction de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amy Stirling. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. Elle est une dirigeante de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Goldie. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roger Taylor. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de mise en candidature. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Gildersleeve. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de CPW et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Allwood. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est chef des finance de Mecom Group plc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brent Hoberman. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian West. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | [Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
| | Pour | Explication | |

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution représente 66 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Droits de préemption

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin de limiter les droits de préemption.

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Biosensors International Group Ltd (B20) | | |
| CUSIP | G11325100 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-26 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-24 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 416000 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Soon Beng Aw. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Huawei Zhang. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Qiang Jiang. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rémunération des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Émission d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Biosensors International Group Ltd (B20) | | |
| CUSIP | G11325100 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-26 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-24 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 416000 |

Propositions(s)

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de modifier les statuts et les règlements. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La société ne fournit pas de renseignements suffisants pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de modifier les statuts et les règlements. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La société ne fournit pas de renseignements suffisants pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Augmentation du capital

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base |
| | Pour | | |

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'augmentation, avec droits de préemption, est limitée à 50 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Vodafone Group PLC (VOD) | | |
| CUSIP | G93882135/ 92857W209 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-24 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-22 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 542996 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerard Kleisterlee. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vittorio Colao. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | |
|---------------------|---|
| Proposeur(s) | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Halford. |
|---------------------|---|

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Pusey. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Renee James. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Elle est présidente du conseil de Intel Corporation et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Jebson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Samuel Jonah. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de Jonah Capital (Pty) Limited et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Land. |
| | Pour | Explication | |

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne Lauvergeon.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luc Vandeveld.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony Watson.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Yea.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6,47 pence par action ordinaire.

Recommandation du CA

Pour

Explication

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)Conseil d'administration
Pour**Résumé de la proposition**
Explication

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Le régime d'épargne proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le prix des options offertes aux salariés est réduit de plus de 15 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Honoraires des vérificateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres représente 66 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander une limite des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories |
| | Pour | | |

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Contributions financières

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Halma PLC (HLMA) | | |
| CUSIP | G42504103 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-24 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-22 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 77036 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 5,95 pence par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Geoff Unwin. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le |
| Vote enregistré | Contre | | |
| | Vote enregistré | | |

Statut de vote

comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Williams. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kevin Thompson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Pettit. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Pour | | On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil Quinn. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Contre | | On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jane Aikman. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. |
| Vote enregistré | Pour | | On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statut de vote

de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adam Meyers. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Norman Blackwell. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Marshall. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Daniela Barone Soares. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Honoraires des vérificateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 33 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander une limite des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. La proposition |
| Vote enregistré | Contre | | |
| | Vote enregistré | | |

Statut de vote

n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Booker Group PLC (BOK) | | |
| CUSIP | G1450C109 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-18 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-16 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 349231 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,95 pence par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Wilson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres |
| | Contre | | |

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Prentis. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Aylwin. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bryn Satherley. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Farrant. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Rose. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Cripps. |
| | Pour | Explication | |

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Jones.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Elle est présidente du conseil de Food and Fuel Ltd et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Karan Bilimoria.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stewart Gilliland.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG Audit PLC.

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Honoraires des vérificateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication**

Contre

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus du quart des

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Attribution des titres

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres représente 66 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander une limite des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Aveva Group PLC (AVEVF) | | |
| CUSIP | G06812112 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-12 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-10 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 16828 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 17,00 pence par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Aiken. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Il est |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

président du conseil de Robert Walters PLC. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Longdon. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James Kidd. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Brooks. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Dayer. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Il est président du conseil de IP Plus PLC. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hervé Couturier. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Son taux de présence aux rencontres du comité de rémunération est inférieur à 75 % sans raisons valables. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Honoraires des vérificateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres n'est pas acceptable, compte tenu du fait qu'elle représente plus de 50 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5% des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Bio-Reference Laboratories Inc. (BRLI) | | |
| CUSIP | 09057G602 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-12 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-06-01 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0301/1.2 | RRUQ - CS McKee | 42500 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Joseph Benincasa. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Roglieri. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux comités de vérification, des mises en candidature et de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Gary Lederman. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux comités de vérification, des mises en candidature et de rémunération. Il siège au |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La prime additionnelle que représente l'allocation d'une prime spéciale de 110 000 dollars à M. Singer, en reconnaissance de ses efforts de collecte de 6,7 millions de dollars par rapport au remboursement de la taxe de vente dans le New Jersey, n'est pas liée à la performance de l'entreprise, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Toute autre affaire

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de traiter toute autre affaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | BT Group PLC (BT) | | |
| CUSIP | 05577E101/G16612106 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-11 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-09 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 468216 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les bilans, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,57 GBP par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Rake. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'easyJet PLC et siège à plus de |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian Livingston. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Chanmugam. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gavin Patterson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Ball. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Hewitt. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Phil Hodgkinson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les |
| | Pour | | |

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nicholas Rose. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil d'Edwards Group et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jasmine Whitbread. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Richardson. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Honoraires des vérificateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Les politiques de l'entreprise ont été vérifiées et l'on constate qu'elle n'a pas de politique interdisant à la firme de vérification choisie de remplir des mandats de consultation auprès de la direction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | |
|---------------------|--|
| Proposeur(s) | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
|---------------------|--|

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------------|---|--|
| Recommandation du CA | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Statuts et règlements

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Contributions financières

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Jean Coutu Group Inc. (The) (PJC.A) | | |
| CUSIP | 47215Q104 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-10 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-05-14 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 12-0201/2.1 | RRUQ - Letko Brosseau | 175800 |

Propositions(s)

Élection des administrateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Les candidats ne sont pas tous indépendants selon l'entreprise. Certains candidats, considérés comme reliés, siègent à ces comités. Certains candidats siègent au conseil depuis plus de 10 ans. Le taux de présence de certains candidats au conseil est inférieur à 75 %. L'élection en groupe va à l'encontre des intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de tous les candidats a été enregistrée, car le vote individuel n'est pas disponible. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Nomination de la firme de vérification

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP et ses honoraires. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. La proposition n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la proposition a été enregistrée. |
| Vote enregistré | Abstention | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Régime d'options d'achat d'actions

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de modifier le nombre d'actions prévues dans le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants et aux employés. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | La proposition vise à augmenter le nombre d'actions prévues de 2 millions d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions, passant ainsi de 8 millions à 10 millions d'actions ordinaires. La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| Entreprise | Babcock International Group PLC (BAB) | | |
| CUSIP | G0689Q152 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-05 | | |
| Type d'assemblée | Annuelle | | |
| Date de clôture des registres | 2012-07-03 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831025 | RRUQ - Victory Capital | 31101 |

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de recevoir les états financiers. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rapport sur la rémunération

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. L'échéance du régime de rémunération par actions dépasse la période maximale prévue par la politique, qui est de cinq ans. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Dividende et distribution du bénéfice

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,17 livre par action ordinaire. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Élection des administrateurs

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mike Turner. |
| | Pour | Explication | |

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Rogers.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bill Tame.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Archie Bethel.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kevin Thomas.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nigel Essenhigh.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)Conseil d'administration
Pour**Résumé de la proposition**
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Justin Crookenden.

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Omand.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il est un administrateur de Finmeccanica UK Limited, qui a reçu annuellement plus de 6,2 millions de livres sterling pour des services rendus en 2011 et 2010. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian Duncan.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kate Swann.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Elle est chef de la direction de WH Smith PLC et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.

Recommandation du CA

Pour

Explication

La proposition vise à modifier le régime de rémunération à base d'actions afin d'augmenter la limite maximale annuelle et individuelle pour les octrois, passant ainsi de 150 % à 200 % du salaire de base. Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.

Recommandation du CA

Pour

Explication

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------------|---|---|
| Recommandation du CA | Conseil d'administration Pour | Résumé de la proposition Explication | Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Honoraires des vérificateurs

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Contributions financières

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Attribution des titres

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'attribution des titres. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres représente 66 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Contre | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Droits de préemption

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin de limiter les droits de préemption. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander une limite des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré. |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Rachat d'actions

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------|---|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. |
| | Pour | Explication | |

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)

Conseil
d'administration

**Résumé de la
proposition**

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.

**Recommandation
du CA**

Pour

Explication

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré



| | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------|-------------------------|
| Entreprise | Booker Group PLC (BOK) | | |
| CUSIP | G1450C109 | | |
| Date d'assemblée | 2012-07-02 | | |
| Type d'assemblée | Extraordinaire | | |
| Date de clôture des registres | 2012-06-30 | | |
| Éditeur | Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada) | | |
| Actions votantes | Numéro de compte | Nom du compte | Nombre d'actions |
| | 831017 | RRUQ - Munder Capital | 349231 |

Propositions(s)

Acquisition

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| Proposeur(s) | Conseil d'administration | Résumé de la proposition | Proposition afin d'approuver l'acquisition d'une autre entreprise. |
| Recommandation du CA | Pour | Explication | |
| Vote enregistré | Pour | | |
| Statut de vote | Vote enregistré | | |

Le 30 mai 2012, Bookers Group PLC a annoncé l'acquisition de la filiale britannique de Metro AG, Makro UK, spécialisée dans la vente en gros et en libre-service. Cette transaction, d'un montant de 140 millions de livres sterling, se fera en actions et en numéraire. En effet, la compagnie versera un montant de 15,8 millions de livres sterling en numéraire, et 156 621 525 nouvelles actions courantes, soit 9,99 % du capital de Bookers, représentant un montant de 123,9 millions de livres. Cette transaction devrait permettre à l'entreprise de se rapprocher de cibles telles que les hôtels, les restaurants et les petites et moyennes entreprises. Le conseil d'administration s'est prononcé unanimement pour la transaction. L'avis des conseillers financiers ainsi que les frais de rupture ne sont pas divulgués dans la circulaire. Aucune information n'est divulguée quant à la composition du futur conseil d'administration et au versement d'indemnités de départ ou de primes de rétention aux dirigeants de Makro. Ces faiblesses en matière de gouvernance justifient une opposition à la proposition. Le GIR recommande de voter contre elle. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 19 juin 2012, a émis un avis en faveur de cette proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.